

ENGRAIS NPK BIO

10% Acides Aminés – Algues et extraits de plantes



LES AVANTAGES

- Utilisable en Agriculture Biologique en application du règlement (UE) 2018/848



LES UTILISATIONS

Engrais NPK avec magnésie et oligo-éléments – NFU 42-001

% VOL : 8 / 6,5 / 9
% pds : 6,1 / 5 / 6,9



MODE D'EMPLOI

- ✓ 5 à 10 L /Ha par application dans 200 litres d'eau.
- ✓ À partir d'une pompe doseuse : 0,5% 1 fois par semaine.
- ✓ De 1 à 1,5 litres pour 1 000 litres de solution.



INFORMATIONS TECHNIQUES

NPK BIO est un fertilisant bio contenant :

10 % d'acides aminés
1 % d'algues marines (laminarine, mannitol, bétaine)
1 % d'extraits de plantes (ortie, prêle, consoude)
0,5 % de silice

8 % d'AZOTE TOTAL (N) dont

1 % d'azote organique
8 % d'azote uréique
6,5 % d'ANHYDRIDE PHOSPHORIQUE (P2O5)
9 % d'OXYDE DE POTASSIUM (K2O)
1 % d'OXYDE DE MAGNESIUM (MgO)
Oligo-éléments en % : Bore (B) 0,003 – Cuivre (Cu) 0,003
Fer (Fe) 0,23 dont 0,17 chélatisé par EDTA et 0,06 chélatisé par EDDHA
Manganèse (Mn) 0,005 – Molybdène (Mo) 0,0011 – Zinc (Zn) 0,005
Densité : 1,31 – Ph : 3,8

Éliminer les déchets selon la réglementation en vigueur en privilégiant la valorisation ou le recyclage.

NOTA :

Cette documentation est le résultat de nos connaissances et de nos expériences du produit. Elle est donnée à titre indicatif, mais n'engage pas notre responsabilité quant à son application dans chaque cas particulier.

La Fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande.

Le 23 04 2025



LANGUEDOC CHIMIE

CS 90518 – 11100 Narbonne – Tel 04 68 41 70 70 – www.languedoc-chimie.com
S.A.R.L au capital de 600 750 Euros – N° TVA : FR 87 319 491 932
RC Narbonne B319 491 932 -SIRET 319 491 932 00038 - APE 4675Z